Contrôle électronique des billets

Introduction

La mise en place prochaine de la vente à distance (achat de places sur internet) amènera de nouveaux types de billets sous forme de QRcode. Ainsi, le contrôle d'accès devra gérer à la fois des billets issus de la caisse, avec une partie détachable et munis d'un code barre et des billets issus de la vente à distance munis d'un QRcode.
Pour simplifier les opérations de contrôle et éviter d'avoir à jongler entre des tickets détachables et des QRcode, il a été décidé de procéder de la même façon à l'ensemble des contrôles en procédant également à un contrôle électronique des billets vendus en caisse.
Ce document présente le contrôle électronique.

Types de billets reconnus

Billets délivrés en caisse, avec code barre

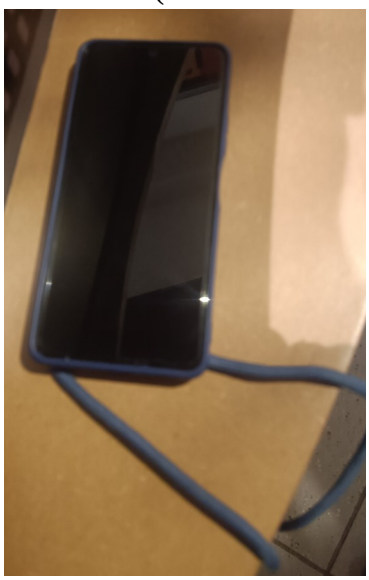


Billets internet (vente à distance), avec QRcode



Préparation au contrôle

- Se munir du téléphone utilisé pour les contrôles (il se trouve dans le local où sont rangés les bonbons)



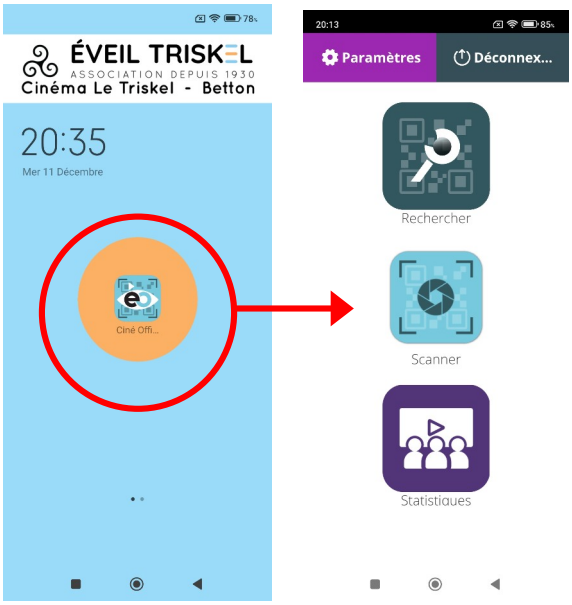
- Ouvrir le volet de protection de l’objectif à l’arrière



- Allumer le téléphone et le déverrouiller en glissant l’écran vers le haut



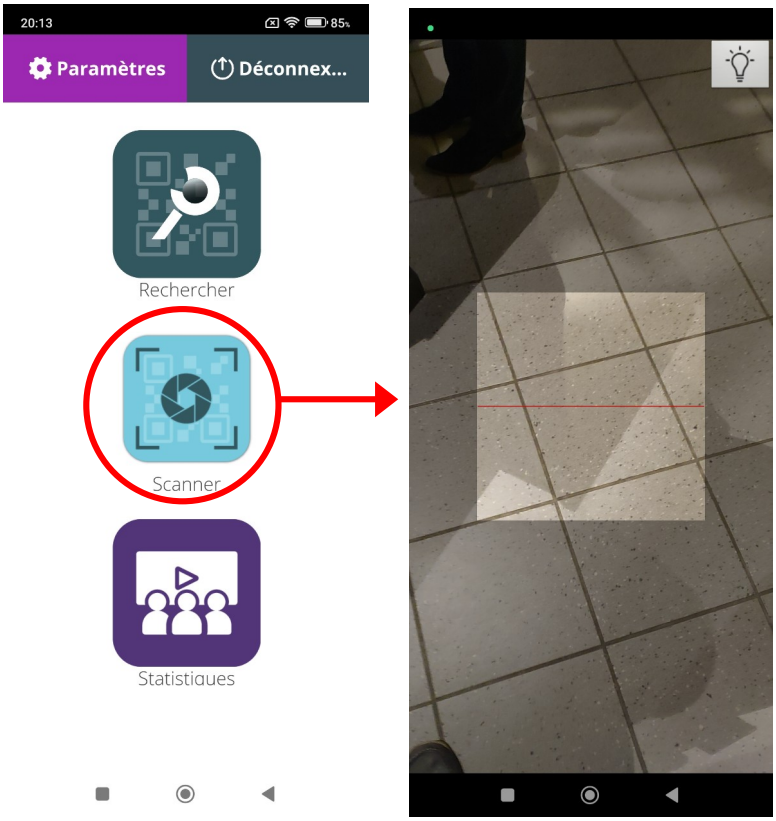
- L’écran d’accueil comporte le logo triskel, l’heure et une unique icône « Ciné Office » dans un cercle orange. Lancer « Ciné Office » le appuyant sur l’icône.



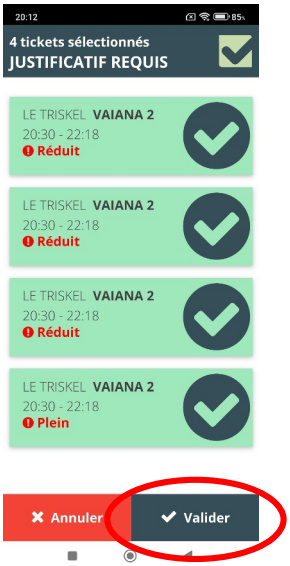
- Vous êtes désormais prêt à contrôler les billets.

Contrôle des billets

- Lorsqu'une personne se présente avec un ou plusieurs billets, appuyez sur le bouton « scanner ». Cela va afficher l'écran de scan du billet via l'appareil photo du téléphone.
  L'appareil photo reconnaitra automatiquement les QRcode dans le carré clair et les code barre des billets de la caisse au niveau de la ligne rouge.



- En cas de difficulté à lire les codes barre en raison de l'éclairage, le bouton « ampoule » en haut à droite permet d'allumer la lampe à l'arrière de l'apareil.
- Présenter le billet devant l'appareil photo pour le scanner. L'ensemble des billets achetés lors de la même transaction (une vente en caisse ou sur internet) s'affiche. Ils sont tous présélectionnés. Cliquer sur « Valider » pour valider l'ensemble des billets attachés à la transaction et faites entrer les spectateurs.
  Le tarif de chaque billet et indiqué. S'il s'agit d'un tarif réduit acheté sur internet, vous pouvez demander le justificatif correspondant.



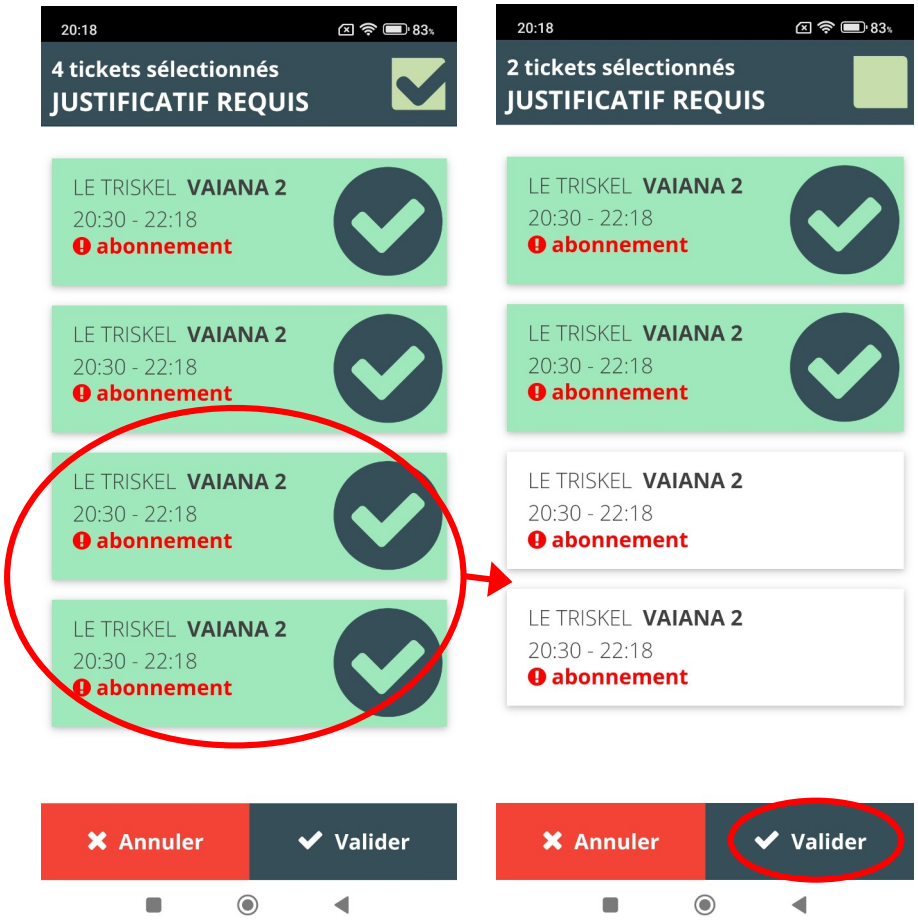
- Si le billet présenté n’est pas valide, il apparaitra en rouge. La raison du refus est alors expliquée (mauvaise séance, déjà contrôlé, etc...). Dans ce cas, le spectateur ne peut accéder à la salle. Ici par exemple le billet a déjà été contrôlé, c’est à dire qu’un spectateur a déjà été contrôlé avec ce billet.



- Si le code barre n’est pas reconnu par le logiciel de contrôle, le message « Aucune transaction correspondante » s’affiche à l’écran. Le plus souvent, il s’agit d’un mauvais scan du billet et il faut recommencer. Sinon, c’est que le billet est un faux.



- Si plusieurs billets ont été achetés dans une unique transaction mais que seule une partie des spectateurs se présente, vous pouvez « dé-selectionner » une partie des billets lors du contrôle avant de valider en appuyant sur les billets que l'on ne souhaite pas valider.
  Par exemple, si 4 billets ont été achetés simultanément mais que seulement 2 spectateurs se présentent au contrôle munis de leurs billets et indiquent que les 2 autres arriveront ensuite, alors il faut dé-selectionner 2 des 4 billets avant de valider. Vous procéderez au contrôles des 2 autres personnes quand elles se présenteront.



En cas de problème lors du contrôle, il est toujours possible de revenir sur un contrôle manuel en détachant le talon des billets issus de la caisse et en vérifiant visuellement les informations présentes sous le QRcode des billets vendus à distance (date de séance, film, tarif, ...).

à la fin du contrôle

Lorsque la séance démarre et que le contrôle est terminé :

- fermer le capot de protection de l'objectif
- éteindre le téléphone
- le ranger à sa place dans le placard à bonbons, **sans oublier de le brancher** pour éviter que la batterie ne se décharge avant la prochaine séance.